

Composition du conseil d'école

En application du décret n°2021-1723 du 20 décembre 2021 portant intégration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à celui-ci.

Le Conseil d'école comprend 28 membres, mais seulement 27 en exercice en raison d'un siège vacant.

⇒ 6 membres de droit

- un(e) représentant(e) du Ministre chargé de l'agriculture

Benoît BONAIME	directeur général de l'enseignement et de la recherche ou son représentant
----------------	---

- un(e) représentant(e) du Ministre chargé de l'enseignement supérieur

Didier GRACIAN	délégation régionale à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation Bourgogne Franche-Comté, chef de service ou son représentant
----------------	--

- un(e) représentant(e) de l'université de Bourgogne

Vincent THOMAS	président ou sa représentante Emmanuelle PUCÉAT, vice-présidente déléguée à la coordination de la recherche et de la formation
----------------	--

- un(e) représentant(e) de l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Philippe MAUGUIN	président directeur général de l'INRAE ou sa représentante Nathalie MUNIER-JOLAIN présidente du centre INRAE Bourgogne Franche-Comté
------------------	--

- deux représentant(e)s des collectivités territoriales

François REBSAMEN	président de Dijon Métropole ou son représentant Denis HAMEAU, conseiller délégué à l'enseignement supérieur et à l'innovation
Laëtitia MARTINEZ	titulaire, désignée en assemblée plénière les 23 et 24 juin 2022 pour représenter le conseil régional Bourgogne Franche-Comté ou la suppléante Mme Rim EL MEZOUGH

⇒ 8 membres personnalités qualifiées extérieures à l'Institut Agro Dijon

Jean-Marc BOURNIGAL	directeur général - SEMAE (Paris)
Béatrice CHEVALLEREAU	directrice de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Quétigny-Plombières lès Dijon
Christian DECERLE	président de la chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche- Comté (Dijon/Besançon)
Rosa ISSOLAH	chargée de mission stratégie internationale (Montpellier)
Didier LENOIR	président de Dijon Céréales (Dijon)
Marie-Pierre MEMBRIVES	Présidente Fondatrice de Tastebuds Consulting Foodservice Innovation (Paris)
Oisín MORRIN	vice-président de Vitagora et directeur général de Tippagral (Dijon)
vacant	vacant

⇒ **14 membres élus**

- deux représentants des professeurs relevant du décret du 6 juin 1984 et personnels assimilés

Titulaires	Suppléant(e)s
Pierre-André MARÉCHAL	Rémy CACHON
Philippe CAYOT	Thomas KARBOWIAK

- deux représentants des professeurs relevant du décret du 21 février 1992 et personnels assimilés

Titulaires	Suppléant(e)s
Claude COMPAGNONE	Viviane FOLCHER
Sylvain JEANDROZ	Stéphane BLANCARD

- deux représentants des maîtres de conférences relevant du décret du 6 juin 1984 et personnels assimilés

Titulaires	Suppléant(e)s
Ludovic LE CORRE	Lorène LEBRUN
Jacques GROBER	Gaëlle ROUDAUT

- deux représentants des maîtres de conférences relevant du décret du 21 février 1992 et personnels assimilés

Titulaires	Suppléant(e)s
Hédi BEN CHEDLY	Mohammed BEN AOUDA
Jean-Noël PAOLI	vacant

- un représentant des IPEF, IAE et autres personnels enseignants

Titulaire	Suppléant
vacant	vacant

- trois représentants des personnels administratifs, ingénieurs, techniques, ouvriers et de service et des personnels scientifiques

Titulaires	Suppléant(e)s
Denis LÉPICIER	Claire MASSON
Émeline ROQUELLE	Éliane DÉPALLE
Arnaud COFFIN	Guillaume DESCOTES

- deux représentants des étudiants

Titulaires	Suppléant(e)s
Loris LE MASSON	Benoît SUET
Dorian JOUSSELIN	Esteban GIOVINAZZO

⇒ 15 membres permanents invités

✓ assistent avec voix consultative

Le directeur et le secrétaire général de l'école, la directrice générale et le secrétaire général de l'Institut Agro, et l'agent comptable de l'Institut Agro ou son fondé de pouvoir de l'école assistent avec voix consultative aux réunions du conseil d'école.

Le président du conseil d'école peut inviter aux séances toute personne dont il juge la présence utile.

Ces invités siègent avec voix consultative :

✓ invités internes permanents

- directrice adjointe de l'Institut Agro Dijon, directrice du pôle formation (PoFo)
- adjoint au directeur général, directeur du pôle ressources ingénierie (PRI) de l'Institut Agro Dijon
- directrice scientifique, directrice du pôle recherche (PR) et son adjoint de l'Institut Agro Dijon
- chargée de mission d'appui au pilotage de l'Institut Agro Dijon
- direction de la communication (DCOM) de l'Institut Agro Dijon

✓ externes

- président UBFC ou son représentant
- président de l'association ALUMNI ou son représentant

**La présidence du conseil d'école est assurée par Jean-Marc BOURNIGAL
et la vice-présidence par Marie-Pierre MEMBRIVES
(élections du 10/03/22)**

Conformément à l'article 12 du décret n°2019-1459 du 26 décembre 2019, le président du conseil d'école dispose d'une voix prépondérante en cas de partage égal des voix. Les modalités d'élection et d'exercice du mandat du président et du vice-président du conseil d'école figurent à l'article 4.4 du règlement intérieur.